

Droit des affaires internationales

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Principales règles du contentieux international des affaires (règlement bruxelles I Bis) - Détermination du droit applicable aux contrats internationaux (règlement Rome I, Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises...) Acquérir les réflexes nécessaires à la bonne rédaction de contrats internationaux compte-tenu des enjeux qui leur sont propres

Compétence à acquérir :

Capacité à conduire un raisonnement juridique dans le cadre d'un contentieux contractuel international

Document susceptible de mise à jour - 17/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16